

Le 13 mai 2014

Acquisition de Home Market

ORCHESTRA-PREMAMAN, du fait de son développement rapide et de sa notoriété, examine de très nombreux dossiers de reprises d'entreprises et la plupart sont non sollicités.

Home Market (filiale belge du groupe Saint-Maclou) a approché ORCHESTRA-PREMAMAN courant avril 2014 pour lui proposer d'examiner la reprise de ses magasins en Belgique.

Des négociations ont alors été entamées dans des délais très courts. ORCHESTRA-PREMAMAN a saisi l'opportunité de compléter son parc de points de vente à l'occasion d'une opération non prévue et non planifiée.

Ainsi, en date du 9 mai 2014, le Groupe ORCHESTRA-PREMAMAN a fait l'acquisition de cette société via sa filiale, la société ORCHESTRA-PREMAMAN Belgium, moyennant la prise en charge du plan de restructuration engagé par les cédants en complément du prix payé pour le rachat de la participation.

Cette acquisition permet au Groupe de disposer d'un réseau composé d'une quarantaine de magasins succursales, soit la création de 20 Points de vente après fermeture des doublons, tous situés au BELUX (55.000 M² environ, soit 30 000 m² de création de surface à 85 % en Puériculture). L'intérêt pour ORCHESTRA-PREMAMAN est d'optimiser son maillage et sa présence sur le territoire BELUX en ayant ainsi accès à des points de vente de plus grande surface et/ou mieux situés que les actuels ex-Prémaman et d'atteindre immédiatement la taille critique dans le métier de la puériculture.

La société Home Market emploie actuellement environ 230 personnes dont près de 180 personnes dans le réseau de magasins. La société Home Market traverse des difficultés depuis plusieurs années et a accumulé plus de 10M€ de pertes au cours des 3 derniers exercices.

Du fait de cette acquisition, la Société ORCHESTRA-PREMAMAN va informer l'expert indépendant, désigné par son conseil d'administration le 3 avril 2014 dans le cadre du projet d'OPA simplifiée suivie du retrait obligatoire, des perspectives financières et coûts liés à l'entrée de Home Market dans le périmètre consolidé du groupe ORCHESTRA-PREMAMAN.

L'actionnaire majoritaire (Yeled Invest SA), qui avait annoncé, le 2 avril 2014, son intention de lancer une OPA simplifiée suivie d'un Retrait Obligatoire sur les actions ORCHESTRA-PREMAMAN qu'il ne détenait pas, est conduit à examiner l'incidence de cette opération sur la valorisation des titres ORCHESTRA-PREMAMAN qu'il se proposait d'acquérir.

CONTACT
Stéphane RUIZ
01 56 88 11 11
sruiz@actifin.fr